

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 16 NOVEMBRE 1999

1999-2000

LE 7 DÉCEMBRE 1999

1.00 RECUEILLEMENT

1.00A REPRISE DE LA SÉANCE

(C.E.-01476-12-99)

À 19 h 30,

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE la séance ordinaire du Comité exécutif du 16 novembre 1999, ajournée au 7 décembre 1999, se poursuive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE D'AJOURNEMENT
 DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
 TENUE LE 7 DÉCEMBRE 1999 À 19 h 30
 AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU
 À LA PRAIRIE
 SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS
 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, DENISE DAOUST-BIGONNESSE, MICHELINE PATENAUDE-FORTIN

MM. GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, ANDRÉ DUGAS

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME LOUISE BEZEAU, commissaire représentante du Comité de parents (secondaire)

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

MME MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines
 PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
 JEAN JOLY, secrétaire général
 JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières
 GÉRARD LACHANCE, directeur du Service de l'information
 MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes

Était aussi présent Monsieur Roger Payant, coordonnateur de la formation professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.E.-01477-12-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE les membres du Comité exécutif adoptent l'ordre du jour suivant et que la résolution C.E.-01395-11-99 soit amendée en conséquence, à savoir:

- 6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL
 - 6.01A Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 16 novembre 1999
- 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
 - 7.03 Critères d'inscription 2000-2001: Dépôt
- 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
 - 9.08 Abolition de postes
 - 9.10 Création de postes
 - 9.11 Nomination d'une direction adjointe à l'école Notre-Dame-Saint-Joseph
 - 9.12 Nomination d'un agent d'administration à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré
- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
 - 11.04 École secondaire de la Magdeleine - Câblage informatique: Adjudication de contrat
 - 11.05 Acquisition d'un terrain à Ville Sainte-Catherine: Désignation du notaire
- 14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01A LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1999

- DISPENSE DE LECTURE

(C.E.-01478-12-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 16 novembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.E.-01479-12-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE le procès-verbal de la séance du 16 novembre 1999 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
- 7.03 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2000-2001: DÉPÔT

ARRIVÉE DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

À 19 h 36, arrivée de Monsieur Roch Thibault, commissaire représentant du Comité de parents au primaire.

(C.E.-01480-12-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif acceptent le projet de critères d'inscription, pour l'année scolaire 2000-2001, déposé par le directeur des Services éducatifs aux jeunes et portant la date du 30 novembre 1999 et que ce dernier soit autorisé à consulter le Comité de parents sur ce dossier comme le prévoit l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.08 ABOLITION DE POSTES

(C.E.-01481-12-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QU'un poste saisonnier de technicien en éducation spécialisée à temps partiel (15 h/sem.) à l'école Jean-XXIII, vacant depuis le 18 novembre 1999, soit aboli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-01482-12-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QU'un poste saisonnier de technicien de travail social à temps partiel (25 h/sem.) à l'école Jean-XXIII, vacant depuis le 22 novembre 1999, soit aboli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 CRÉATION DE POSTES

(C.E.-01483-12-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste saisonnier de technicien en éducation spécialisée à temps partiel (25 h/sem.), à l'école Jean-XXIII, soit créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-01484-12-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste saisonnier de technicien de travail social à temps partiel (15 h/sem.), à l'école Jean-XXIII, soit créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-SAINT-JOSEPH

PROVOST, Claude

(C.E.-01485-12-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Denise Daoust-Bigonnesse

De nommer et d'affecter Monsieur Claude Provost au poste de directeur adjoint de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph, à compter du 5 janvier 2000, telle nomination étant assujettie à une période de probation d'une durée d'une année, à compter de la date de sa prise d'effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 NOMINATION D'UN AGENT D'ADMINISTRATION À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ

LANDRY, Michel

(C.E.-01486-12-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

De nommer Monsieur Michel Landry au poste d'agent d'administration à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré, à compter du 10 janvier 2000, telle nomination étant assujettie à une période de probation d'une durée d'une année, à compter de la date de sa prise d'effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J.J.
TLLK11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.04 ÉCOLE SECONDAIRE DE LA MAGDELEINE - CÂBLAGE INFORMATIQUE: ADJUDICATION DE CONTRAT

(C.E.-01487-12-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Comité exécutif adjugent à la firme «FIBRES OPTIQUES DU QUÉBEC LTÉE», plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de soixante-douze mille deux cent quatre-vingt-cinq dollars et vingt et un centièmes (72 285,21 \$) incluant toutes taxes, le contrat de câblage informatique à l'école secondaire de la Magdeleine, conformément au document déposé en annexe sous la cote 11.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.05 ACQUISITION D'UN TERRAIN À VILLE SAINTE-CATHERINE: DÉSIGNATION DU NOTAIRE

(C.E.-01488-12-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif retiennent les services de Me Michel Rivard, notaire à Saint-Constant, pour la rédaction des actes relatifs à l'acquisition d'un terrain à Ville Sainte-Catherine.

POUR : 6
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

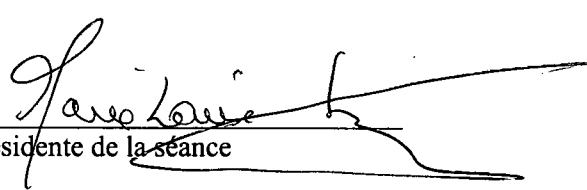
(C.E.-01489-12-99)

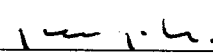
À 19 h 52,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas


QUE la séance d'ajournement de la séance ordinaire du 16 novembre 1999, tenue le 7 décembre 1999, soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidente de la séance


Secrétaire général

Note: La séance du 21 décembre 1999 n'a pas eu lieu, faute de quorum. Aucun point n'avait été porté à l'ordre du jour.


99-12-21